

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°24 du 1^{er} juin 2012

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°13

INSTRUCTION N° 32010/GEND/DPMGN
modifiant l'instruction n° 22000/DEF/GEND/RH du 13 février 2008 relative aux normes d'aptitude médicale des personnels militaires de la gendarmerie.

Du 4 avril 2012

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale.*

INSTRUCTION N° 32010/GEND/DPMGN modifiant l'instruction n° 22000/DEF/GEND/RH du 13 février 2008 relative aux normes d'aptitude médicale des personnels militaires de la gendarmerie.

Du 4 avril 2012

NOR D E F G 1 2 5 0 7 0 0 J

Précédent Modificatif :

Instruction n° 9463/DEF/GEND/SRH du 2 février 2009 (BOC N° 11 du 6 mars 2009, texte 14).

Texte modifié :

Instruction n° 22000/DEF/GEND/RH du 13 février 2008 (BOC N° 18 du 16 mai 2008, texte 2 ; BOEM 620-4.1.3.1) modifiée.

Référence de publication : BOC N°24 du 1^{er} juin 2012, texte 13.

L'instruction n° 22000/DEF/GEND/RH du 13 février 2008 est modifiée comme suit :

1. À l'exception de ses dispositions figurant au point 2.3. « Élèves sous-officiers et sous-officiers des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale et gendarmes adjoints destinés à occuper certains emplois particuliers. », les dispositions de l'instruction n° 22000/DEF/GEND/RH du 13 février 2008 relative aux normes d'aptitude médicale des personnels militaires de la gendarmerie sont abrogées.
2. Les dispositions du point 2.3. seront abrogées au 1^{er} janvier 2013.
3. La présente instruction sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,*

Joël DELPONT.